



anneau jaune



Croix Calvaire



Eglise Chapelle



Vestiges



DEPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE

http://meurthe-et-moselle.fr/action/s/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

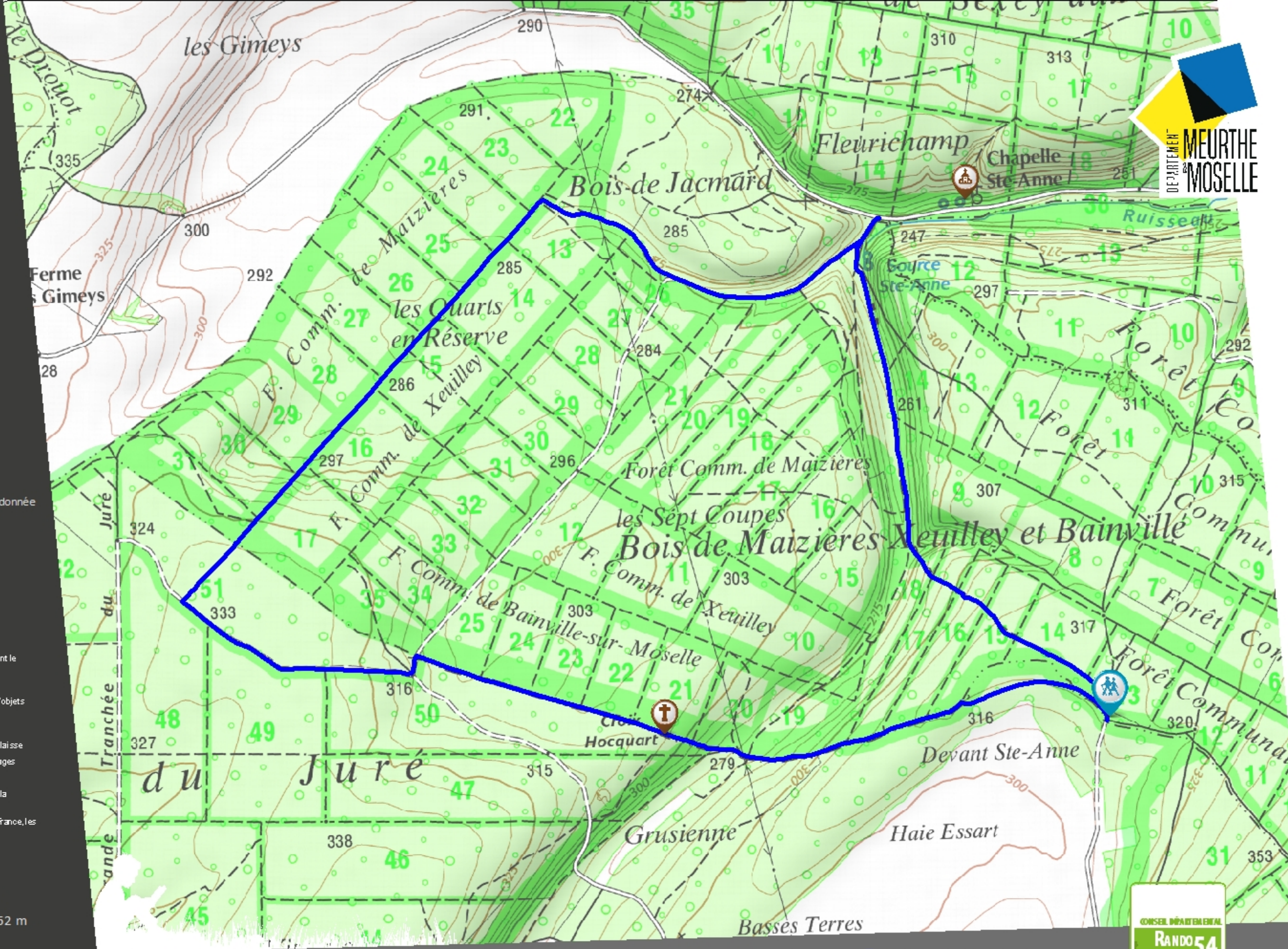
Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



0 190 380 Mètres

DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018



Circuit des Sources
Itinéraire d'intérêt local



7 km - 2h15

Itinéraire pédestre

Départ principal
Viterne

Rue Léon Blum - après 2km



Contact : Fiches rando-guide de Moselle et Madon - <http://www.cc-mosellemadon.fr/page/idees-de-promenades>